



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 15197:2007

**Panneaux à base de bois - Panneaux de
lin - Spécifications**

Holzwerkstoffe - Flachspanplatten -
Anforderungen

Wood-based panels - Flaxboards -
Specifications

02/2007



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 15197:2007 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 15197:2007.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Panneaux à base de bois - Panneaux de lin - Spécifications

Holzwerkstoffe - Flachspanplatten - Anforderungen

Wood-based panels - Flaxboards - Specifications

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 13 janvier 2007.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application.....	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions.....	5
4 Classification.....	5
5 Exigences générales	6
6 Exigences pour panneaux de lin pour usage général utilisés en milieu sec (type FB1)	7
7 Exigences pour panneau de lin pour usage non travaillant utilisé en milieu sec (type FB2)	7
8 Exigences pour panneau de lin pour agencements intérieurs (y compris les meubles) utilisés en milieu sec (types FB3)	8
9 Exigences pour panneau de lin pour usage non travaillant utilisé en milieu humide (type FB4)	8
10 Caractéristiques complémentaires	9
11 Vérification de conformité	9
11.1 Généralités	9
11.2 Contrôle externe	9
11.3 Contrôle de fabrication en usine.....	9
12 Marquage	10
12.1 Panneaux livrés à l'intérieur de l'Espace Economique Européen pour usage en construction	10
12.2 Autres panneaux.....	10
Bibliographie	11

Avant-propos

Le présent document (EN 15197:2007) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 112 « Panneaux à base de bois », dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en août 2007, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2007.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.